



# AMICALE des RETRAITÉS des CAISSES d'ÉPARGNE du GRAND SUD-OUEST

## Assemblée Générale du 5/06/2025 à Gaillac (81)

Notre AG s'est tenue avec un nombre restreint de participants malgré une météo agréable, un programme varié et rempli de découvertes.

### 1. PV de l'AG du 24/05/2024 qui s'est tenue à Tulle

Ce PV est adopté à l'unanimité.

### 2. Rapport moral

Le rapport moral en PJ, a été élaboré par le Président Claude Sausset, absent pour des raisons de santé. Il est lu par la vice-présidente, Véronique Fabriès, et adopté à l'unanimité.

### 3. Présentation des comptes au 31/12/2023

Les comptes 2024 sont présentés et commentés par le trésorier Michel Blanchet.

Amicale des Retraités des Caisses d'Epargne du Grand Sud-Ouest			
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024			
ACTIF		PASSIF	
Livret A	14 728,68	Solde au 31/12/2023	14 503,04
Compte courant au 31/12/2024	133,78	Solde au 31/12/2023	944,09
Parts sociales	2 020,00	Solde au 31/12/2023	2 020,00
		Perte	-584,67
<b>Total</b>	<b>16 882,46</b>	<b>Total</b>	<b>16 882,46</b>
COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024			
DEPENSES		RECETTES	
Assurance	151,82	Cotisations adhérents et participants voyage	435,00
Frais d'assemblée générale	3 719,00	Part cotisations versée par FNRCE	1 095,00
Réservation AG 2025	771,83		
Poste Timbres	43,28	Participations des adhérents aux activités	2 217,10
Voyage lacs Italiens	16 965,00	Voyage lacs Italiens	16 956,00
Cotisations offres groupées	110,00	Voyage Prague	1 194,00
Annulation voyage Prague	1 194,00	Intérêts PSO	52,52
Frais versement instantané	1,00	Intérêts LA	421,64
Résultat de l'exercice (exédent)		Résultat de l'exercice (perte)	584,67
<b>Total</b>	<b>22 955,93</b>	<b>Total</b>	<b>22 955,93</b>

Vient ensuite la présentation du rapport du vérificateur aux comptes.



## Rapport du Vérificateur aux Comptes EXERCICE 2024

Le 21 février 2025 j'ai procédé à la vérification des comptes de l'ARCEGSO (Amicale des Retraités des Caisse d'Epargne du Grand Sud-Ouest) pour l'exercice 2024, tenus par notre Trésorier Michel Blanchet.

Celui-ci m'a présenté tous les documents et justificatifs nécessaires pour ce faire.

La situation de fin d'exercice 2023 faisait apparaître un solde disponible de 17 467,13 €, solde repris au départ de l'exercice 2024.

Il est à noter que le montant des cotisations pour 2024 est de 435,00 €.

Ceci correspondant à 29 cotisants.

À noter un acompte de 771,83 € versé en juillet 2024 pour notre prochaine rencontre de l'Amicale des 5/6 juin 2025 à Gaillac, des frais bancaires de 111,00 € et frais d'assurance d'activité de 151,82 €.

Pour 2024 on constate donc une perte d'exercice de 584,57 €.

Les intérêts du livret A et des parts sociales s'élèvent à 474,16 €.

Soit 421,64 € pour le livret A et 52,52 € pour les parts sociales.

Après vérification des documents correspondants aux différents postes de Recettes et de Dépenses, et leur parfaite concordance avec les éléments comptables présentés, la situation financière au 31 décembre 2024 est la suivante :

Solde compte CEAPC : 133,78 euros

Solde livret : 14 728,68 euros

Solde parts sociales : 2 020,00 euros

**Soit un total de : 16 882,46 euros**

Qui constitue le nouveau solde disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

En foi de quoi, j'atteste exacts les états de trésorerie pour 2024 et je vous invite à en donner quitus au Conseil pour la gestion de son trésorier.

Le Vérificateur aux Comptes  
Hugues Chunlaud

L'assemblée vote les comptes et donne quitus au trésorier à la quasi-unanimité, le trésorier s'abstenant.

### 4. Point sur les adhésions

122 adhérents sont à jour de leur cotisation. La progression de leur nombre est consécutive, d'une part à la reprise de l'activité et d'autre part du fait que dans la cotisation des membres de la section FNRCE Aquitaine qui choisissent de régler 50€/an, est incluse la cotisation de l'amicale (15€/an), montant qui est ensuite reversé par le trésorier de la FNRCE Aquitaine à l'Amicale.

### 5. Vote de la cotisation 2025

Le montant annuel de la cotisation est 15 €. Il est décidé de le maintenir à l'identique.

### 6. Retrait de la section Poitou-Charentes

La section Poitou-Charentes ayant choisi de quitter l'Amicale, elle ne sera plus destinataire des informations relatives aux projets de l'Amicale. Seuls, les adhérents à titre individuel sont désormais concernés par les offres.

### 7. Impact financier du retrait de Poitou-Charentes

Les sections Aquitaine et Poitou-Charentes finançait ensemble l'Amicale à hauteur de 1200€/an.



Pour maintenir cette entrée financière malgré la défection Pictocharentaise, les sections Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin cotisent à parts égales pour 2025, soit 400 € chacune.

## 8. Projet d'adhésion de Languedoc-Roussillon

La demande d'adhésion de la section Languedoc-Roussillon est acceptée à l'unanimité par l'assemblée. Ainsi, à compter du 01/01/2026, date effective de cette adhésion, pour maintenir au niveau actuel l'apport financier global, chacune des 4 sections adhérentes de la FNRCE n'abonnera que de 300€.

## 9. Point sur l'activité

Il n'y a pas eu d'activité de l'ARCEGSO en 2024 car le projet de week-end à Prague n'a pas permis de constituer un groupe suffisant pour le réaliser. Pour autant, il a été proposé pour 2025 un séjour sur les Lacs italiens du 30 septembre au 7 octobre. Un groupe de 32 personnes s'envolera de Bordeaux et Toulouse pour cette belle destination.

## 10. Point sur les projets 2026

D'ores et déjà, les projets pour 2026 se dessinent et après un échange avec les participants les destinations suivantes vont être soumises aux partenaires et aux adhérents :

- 1<sup>er</sup> Semestre 2026, un week-end à Berlin, Bruxelles, Amsterdam ou Bilbao
- 2<sup>ème</sup> semestre, un séjour moyen-courrier vers l'Albanie, la Slovénie ou la Croatie

Ces projets vont être chiffrés afin de permettre une décision permettant à chacun de se positionner.

## 11. Assemblée Générale 2026

L'Assemblée Générale 2026 pourrait se tenir le 28 avril 2026 dans un endroit restant à définir. Mais compte tenu de l'adhésion de Languedoc-Roussillon, l'AG pourrait très bien se tenir sur leur territorialité. Nous avons pensé que le mois de juin étant propice aux événements familiaux et festifs, et était préférable d'avancer cette date pour espérer une présence plus importante à ce rendez-vous statutaire mais aussi et surtout amical et touristique.

## 12. Crédit d'un Blog

La création d'un blog proposée par notre Président sera un moyen de communication, d'échanges, de propositions et de sondages qui permettra au bureau de mieux répondre aux attentes des adhérents.

Cette Amicale, ne l'oublions pas, a connu quelques années de sommeil et la reprise de son activité est une opportunité pour à la fois être dans la légalité lors des organisations de manifestations, de rencontres des sections mais aussi pour créer et développer le lien social qui est une chance pour notre Fédération.

## Partie détente

Après ce rendez-vous officiel et statutaire, les participants ont visité le très beau château de Mauriac à Sénoillac, puis le Domaine Carcenac à Montans. Là ils ont succombé à une dégustation de vins de Gaillac avant de se régaler d'un repas au cœur même du chai.

Le lendemain, la visite d'Albi, de sa magnifique cathédrale Sainte Cécile, la balade dans ses rues pavées baignées de soleil. Puis ce fut le déjeuner à l'ombre des platanes et la découverte du musée Toulouse-Lautrec. Tout cela a comblé les yeux et la curiosité de chacun.

Un souhait est émis au moment de se séparer : partager d'autres moments aussi agréables avec de nombreux adhérents en 2026.

